

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14ème
Nom de site		Numéro	T41614
Adresse du site	5-7 rue Monticelli	Hauteur	R+8 (26.90m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts - Orange (44/166/254°) et SFR (10/120/260°) présents Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	07/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antenne pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G, 5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 285°, 105° et 195°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 285° < 5V/m - 105° < 4V/m - 195° < 1V/m 5G (3500): 285° < 3V/m - 105° < 3V/m - 195° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30.68m (285° / 195°) 28.80m (105°) pour les antennes à faisceau fixe 32.43m (285° / 195°) 30.55m (105°) pour celles à faisceau orientable		

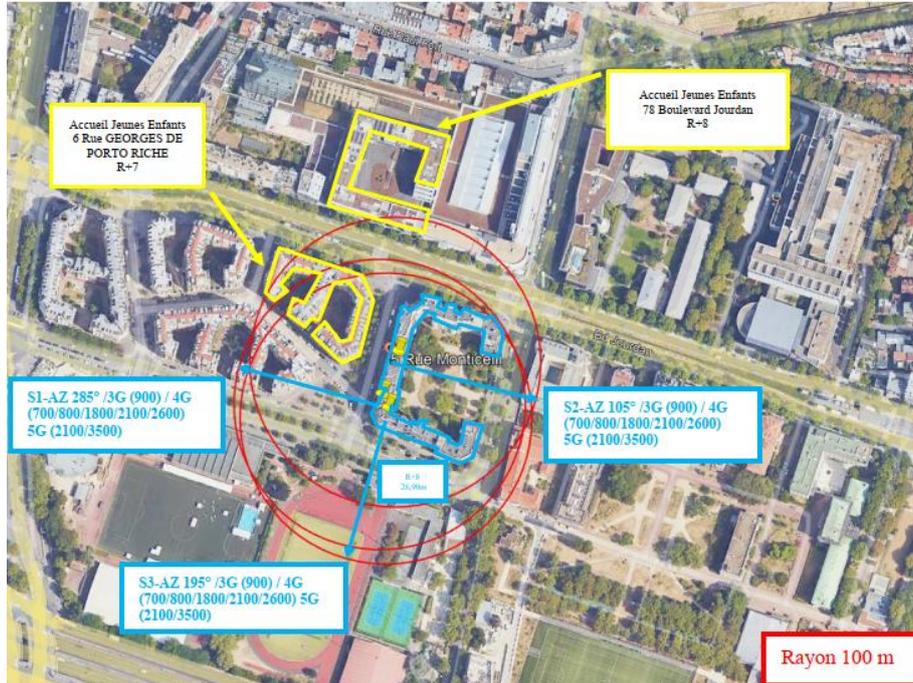
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes intégrées dans 3 fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	6 Rue GEORGES DE PORTO RICHE	R+7	NON	25,95m	< 1
ACCUEIL JEUNES ENFANTS	78 Boulevard JOURDAN	R+8	NON	100,83m	< 1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	6 Rue GEORGES DE PORTO RICHE	R+7	NON	25,95m	< 1
ACCUEIL JEUNES ENFANTS	78 Boulevard JOURDAN	R+8	NON	100,83m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5-7 RUE MONTICELLI 75014 PARIS--14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 285°	Azimut 105°	Azimut 195°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	1.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 285°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5-7 RUE MONTICELLI 75014 PARIS--14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 285°	Azimut 105°	Azimut 195°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	4.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 105°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 105°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



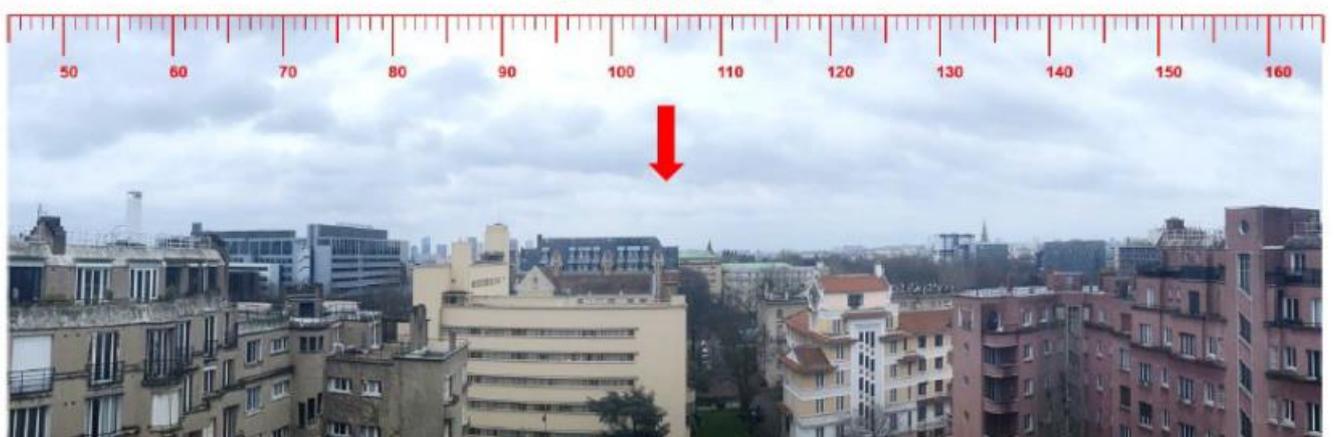
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des AzimutsAzimut 285° :Azimut 105° :Azimut 195° :